

SUIVI TRIMESTRIEL REGIONAL
FILIÈRE CONSTRUCTION



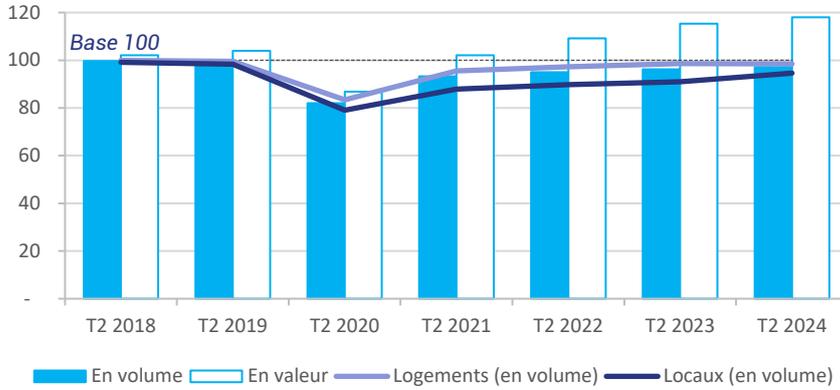
SEPTEMBRE 2024



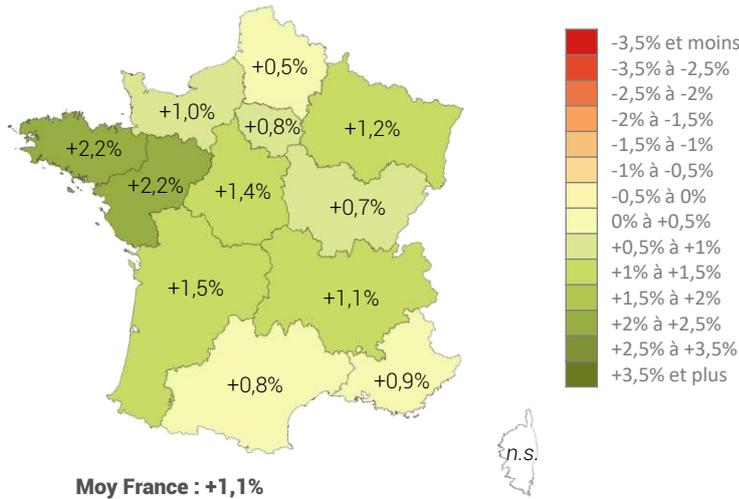
➤ L'activité entretien-rénovation ralenti au 2^{ème} trimestre 2024

Évolution de l'activité entretien-rénovation au deuxième trimestre par rapport au deuxième trimestre de l'année précédente (base 100 en 2017)

Unités : évolution par rapport à n-1 en base 100 à 2017



Évolution par rapport au T2 2023 de l'activité entretien-rénovation (en volume de travaux facturés) enregistrée au T2 2024 dans chaque région de France métropolitaine



+0,9%

de volume de travaux entretien-rénovation facturé par les entreprises du Bâtiment au T2 2024 par rapport au T2 2023

En volume de travaux, l'entretien-rénovation des bâtiments progresse de +0,9% au 2^{ème} trimestre 2024 par rapport au 2^{ème} trimestre 2023 dans la région (+2,3% en montant de facturation). Le ralentissement de la croissance se confirme, avec un taux d'évolution qui repasse sous les 1% pour la première fois depuis l'hiver 2023. On reste ainsi, en volume, légèrement sous les niveaux enregistrés avant-crise sanitaire.

- La tendance trimestrielle est de 0,0% dans le segment résidentiel et de +4,0% dans le non-résidentiel. Ce ralentissement est donc surtout porté par le segment résidentiel, où l'activité entretien-rénovation s'affiche ce trimestre au même niveau qu'un an plus tôt. C'est ainsi la première fois depuis fin 2020 que l'activité ne croît pas sur ce segment de marché, mis de plus en plus en difficulté par le recul des transactions et probable victime collatérale de la crise du neuf. À l'inverse, la croissance de l'activité entretien-rénovation est nettement mieux orientée sur le segment non-résidentiel, dans le sillage des deux derniers trimestres également dynamiques : +4,0% enregistrés en un an dans la région, soit un gain de croissance de +1,2 point en un trimestre et de +2,2 points en 6 mois.
- Habitée depuis plusieurs trimestres à afficher l'évolution la moins élevée du pays (hors Île-de-France), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'avère ce trimestre mieux lotie que d'autres régions pourtant généralement dynamiques, comme Occitanie, les Hauts-de-France et surtout Bourgogne-Franche-Comté (-1,6 point de croissance perdus en un trimestre dans cette région).

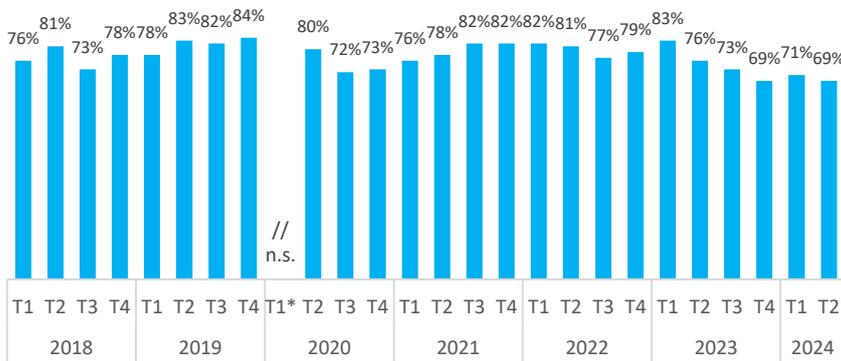
Source : réseau des CERC





➤ Le climat des affaires s'assombrit pour les professionnels du Bâtiment

Pourcentage d'entreprises du bâtiment jugeant leur activité en entretien-rénovation bonne ou très bonne en Provence-Alpes-Côte d'Azur



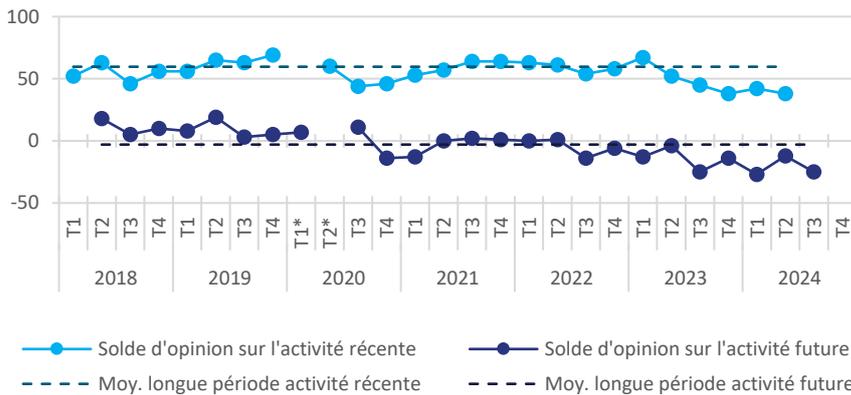
Niveau trimestriel du carnet de commandes en entretien-rénovation des entreprises du Bâtiment

Unité : nombre de semaines



Solde d'opinion des entreprises du Bâtiment sur leur activité en entretien-rénovation

Unité : solde d'opinion



*Les données pour les premier et deuxième trimestres 2020 n'ont pu être diffusées, le taux de réponse à l'enquête (réalisée en avril 2020) étant extrêmement faible du fait du confinement strict.

69%

des entreprises du Bâtiment jugent leur niveau d'activité en entretien-rénovation satisfaisant au T2 2024

69% des entreprises Bâtiment de Provence-Alpes-Côte d'Azur jugent leur activité en entretien-rénovation bonne ou très bonne au 2^{ème} trimestre 2024. Cela signifie que 31% la considèrent comme mauvaise voire très mauvaise, plus haut niveau enregistré depuis le début du suivi en 2018. L'appréciation des entreprises Bâtiment de la région sur leur situation économique actuelle continue donc de se dégrader, dans la continuité des 4 derniers trimestres (malgré un léger sursaut enregistré le trimestre précédent). De fait, le solde d'opinion, s'il reste positif (+38), est le plus bas enregistré depuis 6 ans et se place 22 points sous son niveau moyen.

- À noter que cette appréciation ne se mesure pas uniquement sur l'activité entretien-rénovation mais sur l'ensemble de l'activité Bâtiment, également plombée depuis plusieurs mois par la crise du logement neuf.

11,8 semaines

de carnet de commandes au T2 2024

Les carnets de commande en entretien-rénovation continuent de se réduire en Provence-Alpes-Côte d'Azur malgré un léger sursaut enregistré au 1^{er} trimestre 2024*, et se rapprochent des niveaux enregistrés en sortie de crise Covid.

*À ce titre, la hausse enregistrée au 1^{er} trimestre 2024 peut être due à des reports de chantier ou de signatures de devis, dans un contexte quelque peu incertain. De fait, en moyenne glissante sur quatre trimestres, le niveau des carnets de commande suit une tendance baissière depuis 2022.

-25

solde d'opinion des entreprises du Bâtiment sur l'évolution de leur montant de facturation en entretien-rénovation au T3 2024

En miroir à des prises de commandes en baisse et un niveau d'activité global morose, l'opinion des entreprises du Bâtiment de la région sur leur activité future plonge de nouveau au 2^{ème} trimestre 2024 : le solde d'opinion sur l'activité future se maintient largement en territoire négatif, tout proche de son plus bas niveau historique et se place 22 points en-dessous de sa moyenne longue période.

➤ Les dynamiques observées en Provence-Alpes-Côte d'Azur se retrouvent sur l'ensemble du pays, avec un niveau de satisfaction qui décline et une inquiétude qui grandit dans toutes les régions. En revanche, le niveau du carnet de commandes stagne en moyenne sur l'ensemble du pays et augmente même dans une majorité de régions.

Source : réseau des CERC

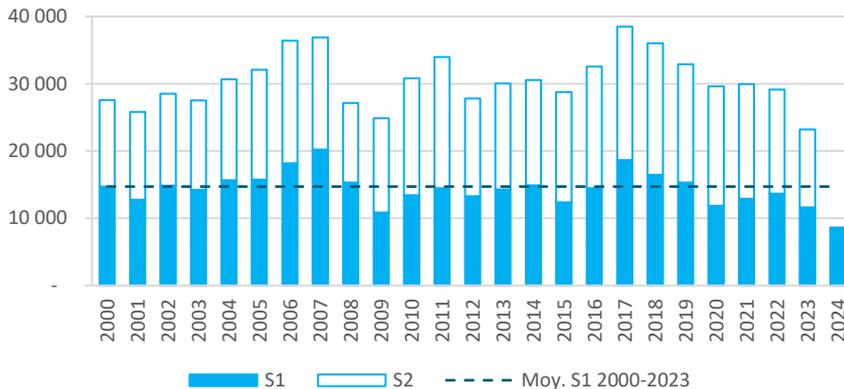
Note : Solde d'opinion = écart entre % des réponses « en hausse » et % des réponses « en baisse ».



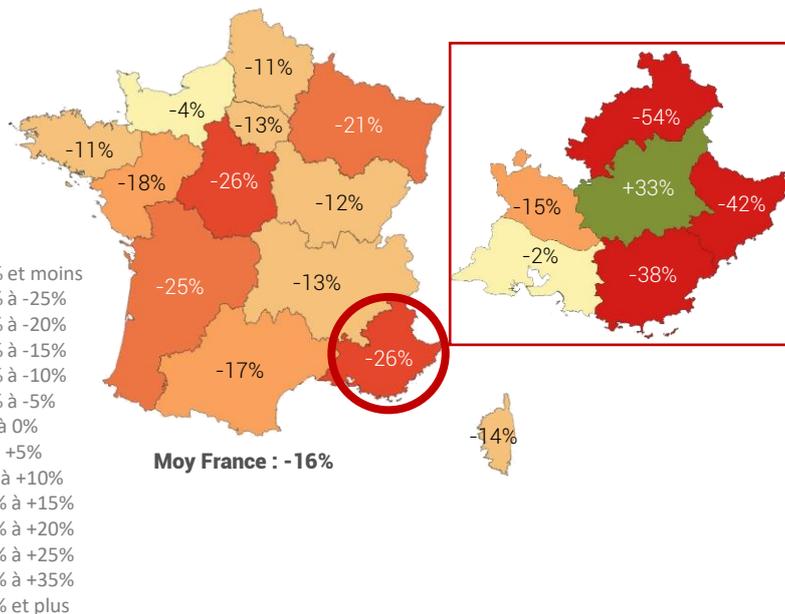
➤ La construction résidentielle neuve continue de s'éroder

Nombre de logements commencés	Au T2 2024	Évol. par rapport au T2 2023	Au cours du 1 ^{er} semestre 2024	Évol. par rapport au S1 2023
Total logements commencés	4 780	-12,9% ▼	8 620	-25,9% ▼
Individuel pur	1 050	-26,0% ▼	2 110	-31,8% ▼
Individuel groupé	430	-7,0% ▼	920	-19,0% ▼
Collectif	3 300	-8,5% ▼	5 600	-24,5% ▼

Nombre de logements neufs mis en chantier au 1^{er} semestre puis sur le reste de l'année



Évolution du nombre de logements neufs mis en chantier au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



-26%

de logements neufs mis en chantier au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023

Après une année 2023 déjà historiquement basse, les mises en chantier de logements neufs poursuivent leur repli au 1^{er} semestre 2024, affichant moins de 9 000 unités. C'est évidemment le plus mauvais semestre enregistré depuis le début de l'historique en 2000, puisque jamais les démarrages de chantier n'étaient descendus sous la barre des 10 000 unités sur six mois complets. À titre de comparaison, dans les bonnes années, les 10 000 mises en chantier étaient atteintes en un seul trimestre.

La décreue historique de la construction neuve entamée il y a près de deux ans ne semble donc, pour l'instant, pas s'arrêter dans la région. Les causes sont multiples d'après les professionnels (hausse des coûts de construction en raison du contexte géopolitique et de normes environnementales plus strictes, recul de la demande suite à la remontée des taux d'intérêts et la baisse du pouvoir d'achat des ménages, réduction progressive des dispositifs publics de soutien au logement), ce qui entrave fortement un secteur qui représente deux-tiers de l'activité de construction neuve régionale.

- Tous les marchés sont impactés par cette baisse d'activité. Les appartements mis en chantier perdent ainsi un quart de leur volume du 1^{er} semestre 2023, période qui n'est pourtant pas considérée comme dynamique, quand les logements individuels purs reculent de -32% et les logements individuels groupés s'affaissent de -19% sur la période.
- Au sein de la région, le département des Alpes-de-Haute-Provence se démarque avec une hausse d'un tiers des mises en chantier entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024, notamment grâce au lancement de nombreux programmes collectifs. De même, la chute semble s'atténuer dans les Bouches-du-Rhône grâce à la progression des mises en chantier de logements collectifs (+11% entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024). Dans les autres départements de la région, la baisse d'activité est nette, avec une tendance homogène sur tous les segments.
- La baisse des mises en chantier de logements neufs entre les 1^{ers} semestres 2023 et 2024 est généralisée à l'ensemble du pays, avec plus ou moins d'intensité. À ce titre, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche la plus forte baisse du pays, avec la région Centre-Val de Loire, quand la Normandie semble au contraire la plus résiliente.

Source : SDES, Sit@del en date réelle estimée

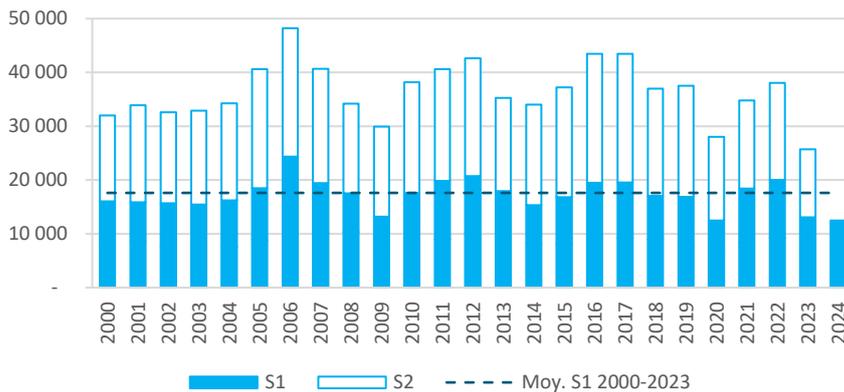




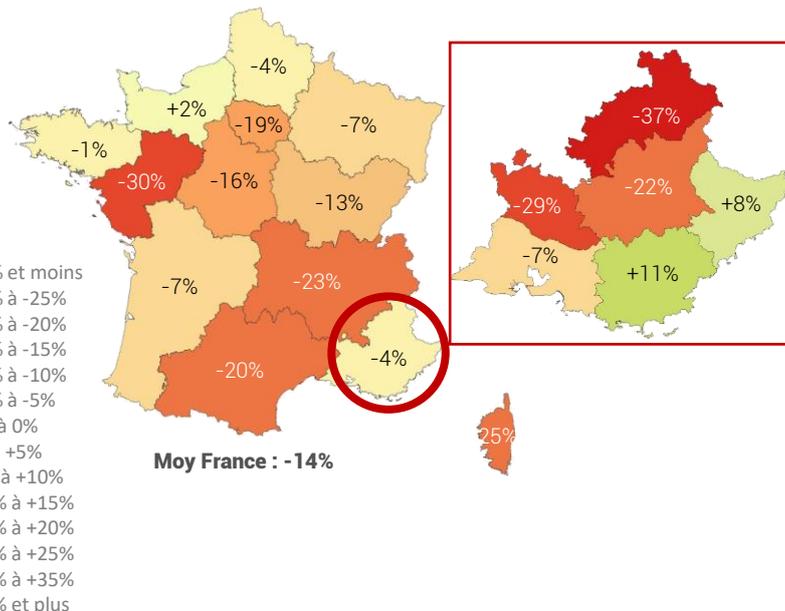
➤ La baisse des autorisations se poursuit malgré un redémarrage dans l'individuel groupé

Nombre de logements autorisés	Au T2 2024	Évol. par rapport au T2 2023	Au cours du 1 ^{er} semestre 2024	Évol. par rapport au S1 2023
Total logements autorisés	6 030	-9,2% ▼	12 490	-4,4% ▼
Individuel pur	1 170	-17,7% ▼	2 300	-23,3% ▼
Individuel groupé	740	+26,6% ▲	1 480	+9,9% ▲
Collectif	4 110	-11,1% ▼	8 710	-0,1% ►

Nombre de logements neufs autorisés au 1^{er} semestre puis sur le reste de l'année



Évolution du nombre de logements neufs autorisés au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



-4%

de logements neufs autorisés au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023

Les délivrances de permis pour des logements neufs continuent de reculer au 1^{er} semestre 2024, abaissant encore leurs minimums historiques. Au 30 juin 2024, on enregistre ainsi le sixième trimestre consécutif sous les 7 000 unités, plancher franchi seulement 5 fois depuis 2000, y compris pendant les confinements Covid.

Le climat dans la construction résidentielle neuve reste donc morose, plombé par un contexte macro-économique, géopolitique et politique (lutte contre l'artificialisation, recherche de sobriété carbone et énergétique notamment) défavorable.

- Les autorisations continuent de reculer dans le logement individuel pur comme dans le logement collectif, où, malgré un bon premier trimestre 2024 (+12% de permis délivrés par rapport au 1^{er} trimestre 2024), elles repartent à la baisse au 2^{ème} trimestre (-11% par rapport au 2^{ème} trimestre 2023), pour un bilan depuis le début de l'année au final identique à celui de 2023 (qui était une mauvaise année). En revanche, les délivrances de permis semblent redémarrer dans le logement individuel groupé, même si l'on reste encore loin des niveaux de 2021-2022 en volume (environ 750 logements autorisés par trimestre en 2024, contre plus de 1 000 en moyenne entre 2021 et mi-2022).
- Au sein de la région, les délivrances de permis pour la construction de bâtiments résidentiels semblent suivre des dynamiques différentes selon les territoires. Dans les départements alpins et en Vaucluse, où les autorisations furent très dynamiques en sortie de crise Covid (2021-2022) avec des volumes proches de leurs niveaux records, le nombre de logements autorisés diminue nettement sur les six premiers mois de 2024, au point de côtoyer cette fois-ci leurs plus bas niveaux historiques sur six mois. À l'inverse, dans les Alpes-Maritimes et le Var, où les autorisations ont eu du mal à redémarrer après les confinements, les délivrances de permis repartent à la hausse sur les six premiers mois de 2024, notamment du côté du segment collectif, même si on reste loin des volumes moyens d'avant-crise. Le marché reste en revanche grippé dans les Bouches-du-Rhône.
- La baisse des autorisations de logements neufs entre les 1^{ers} semestres 2023 et 2024 est généralisée à l'ensemble du pays, à quelques exceptions près. À ce titre, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche une des meilleures tendances du pays, avec les Hauts-de-France, la Bretagne et la Normandie (seule région en positif).

Source : SDES, Sit@del en date réelle estimée

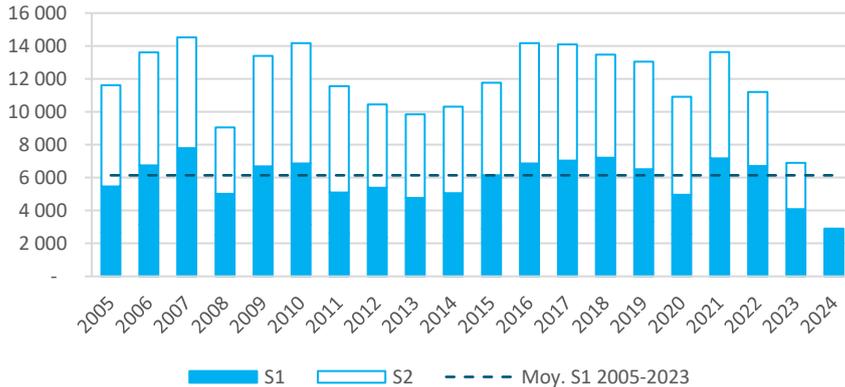




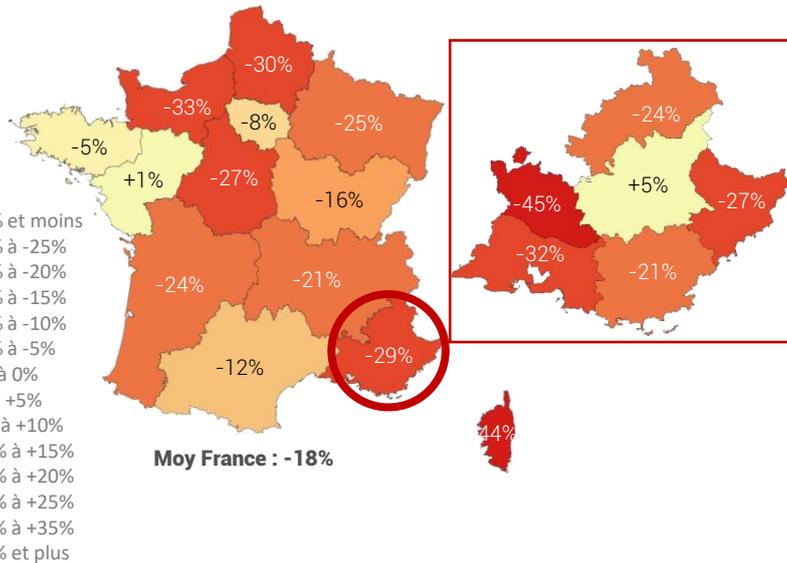
➤ La demande en logement neuf est toujours atone

La commercialisation de logements neufs	Au T2 2024	Évol. par rapport au T2 2023	Au cours du 1 ^{er} semestre 2024	Évol. par rapport au S1 2023
Logements réservés (particuliers)	1 500	-31% ▼	2 910	-29% ▼
dont collectifs	1 410	-33% ▼	2 730	-29% ▼
dont individuels	90	-2% ▼	180	-25% ▼
Logements réservés en bloc	1 600	+25% ▲	2 760	+71% ▲
Prix de vente au m ²	5 360 €	-2% ▼	5 260 €	-0% ►

Nombre de logements neufs (collectifs et individuels groupés) vendus par les promoteurs au 1^{er} semestre puis sur le reste de l'année



Évolution du nombre de logements neufs réservés au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



-29%

de logements neufs réservés au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023

Moins de 3 000 logements neufs (collectifs et individuels groupés) ont été réservés par des particuliers sur l'ensemble de la région au 1^{er} semestre 2024, en recul de -29% par rapport à un 1^{er} semestre 2023 pourtant très mal orienté. C'est ainsi le deuxième semestre consécutif à descendre sous la barre des 3 000 réservations, quand le précédent seuil minimum s'établissait à 4 000 unités. C'est également les troisièmes et quatrièmes trimestres consécutifs sous la barre des 2 000 réservations, et la cinquième fois que cela arrive sur les six derniers trimestres, alors que ce plancher n'avait jamais été franchi depuis 2005. À titre de comparaison, on atteignait très souvent les 3 000 réservations en un seul trimestre entre 2016 et 2022.

Malgré une amélioration sur le front du pouvoir d'achat (ralentissement de l'inflation, stabilisation voire léger recul des prix de commercialisation) et sur celui des crédits immobiliers (à l'échelle nationale, le taux moyen du crédit immobilier sur le marché concurrentiel s'établit à 3,65% en juin 2024 contre encore 4,2% fin décembre 2023 d'après l'Observatoire Crédit Logement/CSA), le marché immobilier reste donc toujours grippé.

Dans ce contexte morose, la vente en bloc vient quelque peu soulager les promoteurs : ces dernières ont progressé de +71% ce semestre par rapport au même semestre de 2023, représentant près de la moitié des réservations enregistrées dans la région (contre 25% en moyenne avant-Covid).

- La baisse de la demande en logements neufs n'est pas spécifique à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et s'observe ce semestre sur l'ensemble du pays, à une exception près (la région Pays de la Loire est en effet la seule à afficher du vert en 2024).
- Au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Alpes-de-Haute-Provence se démarque avec une progression des réservations de logements neufs entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024 (même si les petits volumes concernés peuvent fortement influencer sur les tendances semestrielles). Dans les autres départements de la région, la baisse des réservations est nette, avec une intensité plus marquée pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse.





➤ La construction non-résidentielle neuve est également en recul

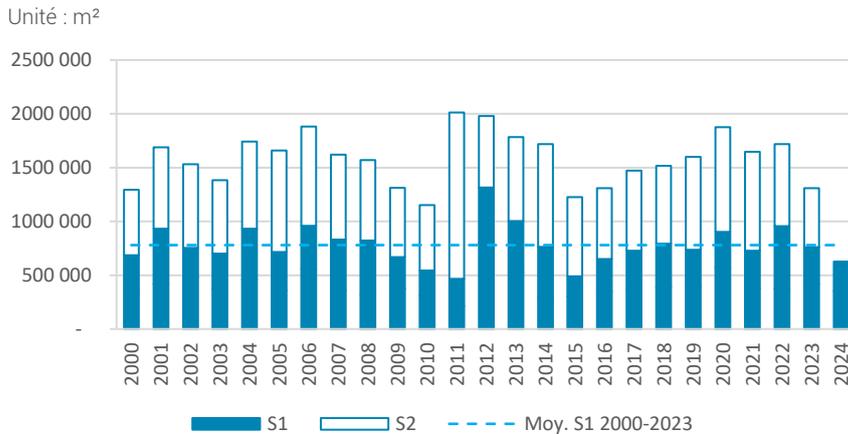
Surface commencée de locaux	Au T2 2024	Évol. par rapport au T2 2023	Au cours du 1er semestre 2024	Évol. par rapport au S1 2023
Surface totale	276 200 m²	-18,7% ▼	627 500 m²	-17,5% ▼
Bâtiments agricoles	34 200 m²	-28,4% ▼	122 300 m²	+21,4% ▲
Secteur privé non agricole	141 200 m²	-30,9% ▼	334 500 m²	-26,5% ▼
dont locaux industriels	14 800 m ²	+42,4% ▲	30 000 m ²	-39,8% ▼
dont bureaux	28 600 m ²	-50,1% ▼	64 500 m ²	-58,1% ▼
dont entrepôts	56 300 m ²	-12,3% ▼	130 700 m ²	+18,1% ▲
dont commerces/artisanat	36 400 m ²	-27,2% ▼	96 800 m ²	+0,5% ►
dont locaux de tourisme	5 100 m ²	-77,3% ▼	12 400 m ²	-72,0% ▼
Secteur public	100 800 m²	+15,1% ▲	170 700 m²	-16,4% ▼

-17%

de surface non-résidentielle neuve mise en chantier au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023

Environ 627 500 m² de locaux non-résidentiels neufs ont été mis en chantier au 1^{er} semestre 2024 dans la région, un volume en baisse de -17% par rapport au 1^{er} semestre 2023. Même si le rythme de la construction non-résidentielle est cyclique, il s'agit toutefois, en volume, d'un des plus mauvais semestres depuis 10 ans et fait suite à un deuxième semestre 2023 lui aussi très bas. Le recul de la construction non-résidentielle neuve se confirme donc, dans le sillage de l'effondrement du marché du logement neuf.

Surface non-résidentielle neuve mise en chantier au 1^{er} semestre puis sur le reste de l'année

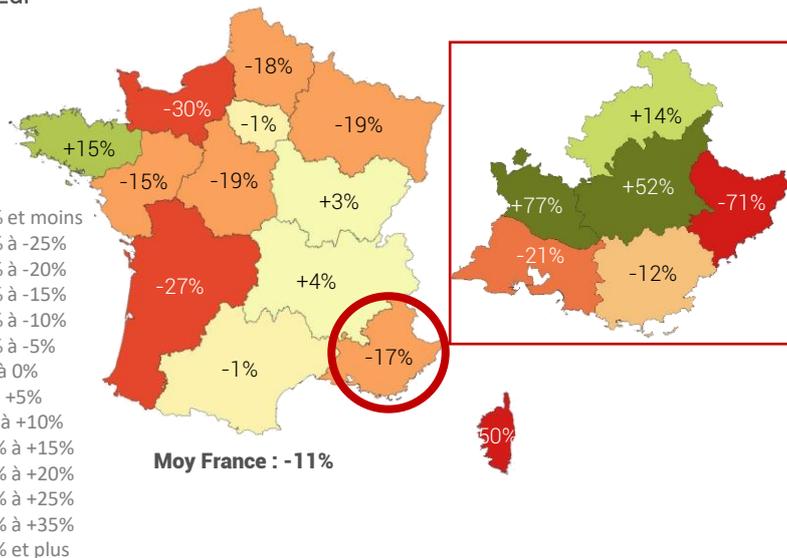


Évolution de la surface non-résidentielle neuve mise en chantier au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Les dynamiques ne sont pas homogènes selon les activités. Par exemple, les locaux agricoles, les entrepôts et, dans une moindre mesure, les locaux commerciaux, bien qu'en baisse sur le 2^{ème} trimestre 2024, restent en vert sur l'ensemble de l'année 2024 grâce à un très bon 1^{er} trimestre. À l'inverse, l'accélération des mises en chantier de locaux industriels au 2^{ème} trimestre ne suffit pas pour faire basculer le bilan de l'année en positif. Concernant les bureaux et les locaux de tourisme, la baisse est en revanche brutale en 2024 : ces deux secteurs perdent respectivement la moitié et les ¾ de leurs volumes du 1^{er} semestre 2023. Enfin, il est à noter un frémissement dans la mise en chantier de locaux administratifs au 2^{ème} trimestre 2024, à l'approche des élections municipales de 2026.

- À l'échelle nationale, la construction non-résidentielle suit des dynamiques différentes selon les régions. Ainsi, sur les six premiers mois de 2024, les mises en chantier de locaux neufs repartent à la hausse en Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et surtout Bretagne, comparativement au six premiers mois de 2023, alors qu'elles chutent nettement en Normandie et Nouvelle-Aquitaine.

- Au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les dynamiques diffèrent également selon les territoires. Dans les départements alpins, les mises en chantier repartent à la hausse sur les six premiers mois de 2024 comparativement à un mauvais 1^{er} semestre 2023, sans atteindre toutefois les niveaux de 2021 et 2022. En Vaucluse également la construction non-résidentielle redémarre, mais de manière extrêmement dynamique au point d'enregistrer son meilleur premier semestre depuis 2003. À l'inverse, dans les Alpes-Maritimes, le 1^{er} semestre 2024 et le plus mauvais semestre enregistré depuis 2009 et succède à un 1^{er} semestre 2023 exceptionnel. Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, les mises en chantier de locaux neufs poursuivent en 2024 leur baisse entamée fin 2022.



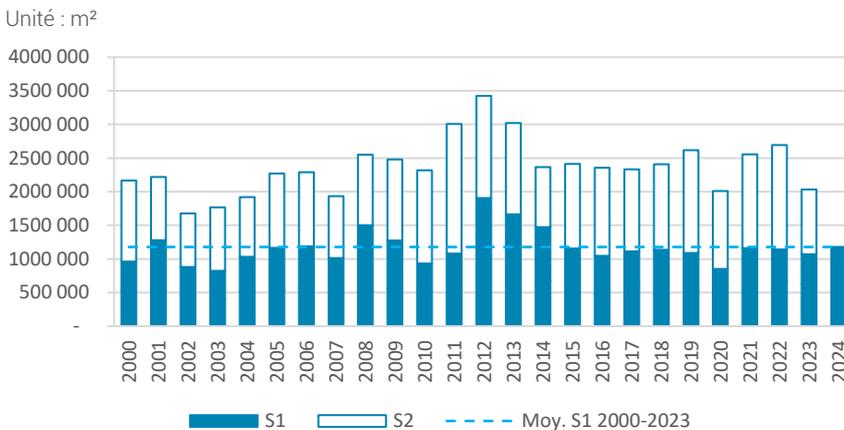
Source : SDES, Sit@del en date réelle de prise en compte



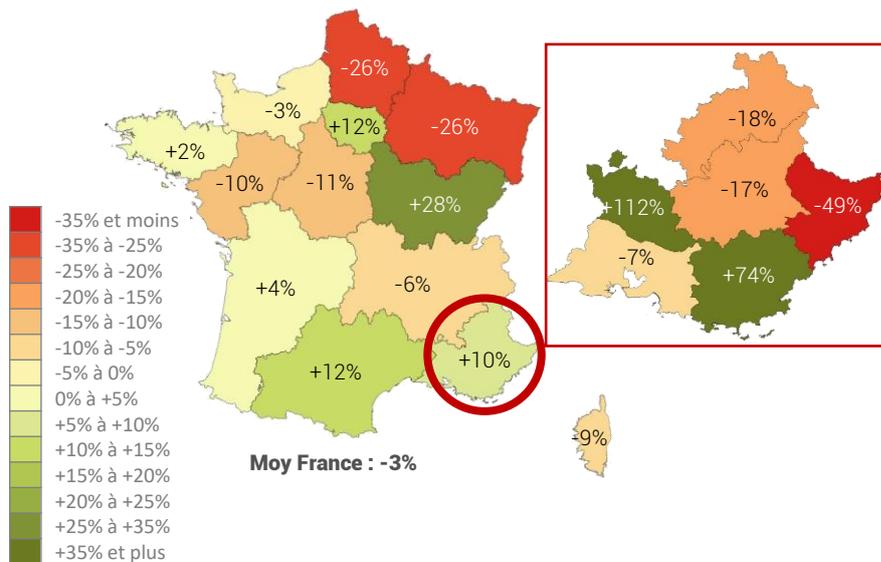
➤ Une éclaircie dans la délivrance de permis pour des bâtiments non-résidentiels

Surface autorisée de locaux	Au T2 2024	Évol. par rapport au S1 2023	Au cours du 1er semestre 2024	Évol. par rapport au S1 2023
Surface totale	566 400 m²	+28,1% ▲	1 177 300 m²	+9,8% ▲
Bâtiments agricoles	168 400 m²	+120,3% ▲	342 900 m²	+64,5% ▲
Secteur privé non agricole	290 800 m²	+34,1% ▲	627 800 m²	+16,2% ▲
dont locaux industriels	20 000 m ²	+48,3% ▲	50 700 m ²	+32,4% ▲
dont bureaux	73 800 m ²	+16,0% ▲	147 000 m ²	+13,6% ▲
dont entrepôts	67 600 m ²	+103,3% ▲	216 700 m ²	+35,7% ▲
dont commerces/artisanat	104 800 m ²	+7,6% ▲	166 800 m ²	-8,2% ▼
dont locaux de tourisme	24 700 m ²	+168,3% ▲	46 500 m ²	+47,7% ▲
Secteur public	107 200 m²	-27,9% ▼	206 700 m²	-36,0% ▼

Surface non-résidentielle neuve autorisée au 1^{er} semestre puis sur le reste de l'année



Évolution de la surface non-résidentielle neuve autorisée au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



+10%

de surface non-résidentielle neuve mise en chantier au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023

Les autorisations de permis pour la construction de locaux non-résidentiels neufs ont progressé de +10% au 1^{er} semestre 2024 par rapport à un an plus tôt, et même de +28% sur le seul 2^{ème} trimestre 2024. Après une année 2023 historiquement basse, les délivrances de permis semblent donc redémarrer pour le segment non-résidentiel, retrouvant ce semestre des niveaux conformes à sa moyenne longue période. Malgré un contexte réglementaire et politique peu favorable, où l'orientation donnée aux décideurs est vers plus de sobriété foncière, les prévisions se montrent donc un peu plus favorables, laissant à penser que le point bas a été atteint sur ce segment de marché.

- La hausse des autorisations se retrouve pour l'ensemble des activités, à l'exception des locaux administratifs par effet de base ; en effet, le redémarrage des autorisations a eu lieu dès le 1^{er} trimestre 2023 sur ce segment de marché, suivant la logique du cycle électoral. De fait, les 206 700 m² de locaux publics autorisés en 2024 restent conformes au niveau moyen semestriel enregistré depuis 2017.
- Le rebond des autorisations pour la construction de bâtiments non-résidentiels neufs n'est pas visible partout. En effet, si certaines régions affichent une hausse supérieure à +10% des autorisations sur les six premiers mois de 2024, voire proche de +30% comme par exemple la Bourgogne-Franche-Comté, la moitié d'entre-elles restent dans le rouge ; les régions Grand Est et Hauts-de-France enregistrent par exemple une baisse de -26% des autorisations entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024.
- Au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les dynamiques diffèrent également selon les territoires. Dans les départements alpins, comme dans les Alpes-Maritimes et, dans une moindre mesure, dans les Bouches-du-Rhône, les autorisations baissent sur les six premiers mois de 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023 et restent sous leurs moyennes longue période. Dans le Var au contraire, les délivrances de permis progressent après un mauvais 1^{er} semestre 2023 et affichent un niveau semestriel plutôt haut au regard de l'historique. De même, le 1^{er} semestre 2024 enregistre un record de la surface non-résidentielle autorisée à la construction en Vaucluse. Dans ce département, et hormis les locaux commerciaux et administratifs, tous les secteurs d'activité s'affichent en forte hausse. Ce sont donc ces deux départements qui portent la hausse régionale des autorisations.

Source : SDES, Sit@del en date réelle de prise en compte





➤ Une activité qui reste positive dans les Travaux Publics

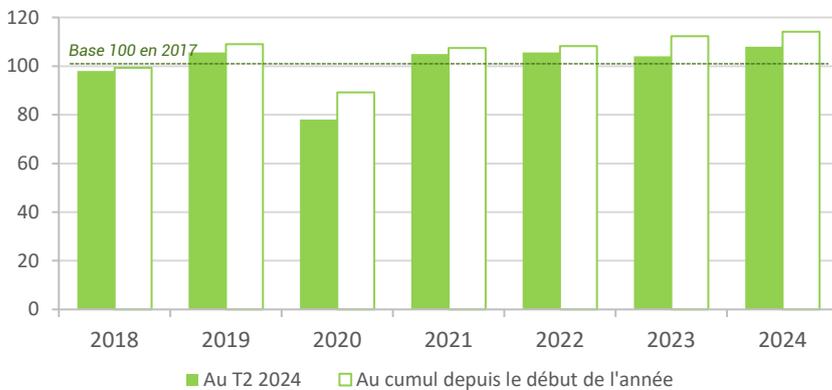
L'activité dans les Travaux Publics au 2 ^e trim. 2024	Évol. en valeur du CA du trimestre par rapport au T2 2023	Niveau du carnet de commandes et évol. par rapport au T2 2023	Évol. en valeur du CA cumulé par rapport à 2023
Ensemble	+3,7% ▲	9,8 mois ▲	+1,7% ▲
Terrassement	+6,6% ▲	9,1 mois ▲	+5,4% ▲
Route	+3,8% ▲	7,0 mois ►	+1,0% ►
Canalisateurs	+1,7% ▲	8,1 mois ▲	+0,8% ►
Génie Civil	+8,2% ▲	16,8 mois ►	+4,2% ▲
Énergie	-4,7% ▼	11,1 mois ▲	-0,4% ►

Évolution du chiffre d'affaires Travaux Publics au deuxième trimestre puis au cumul depuis le début de l'année par rapport à l'année précédente

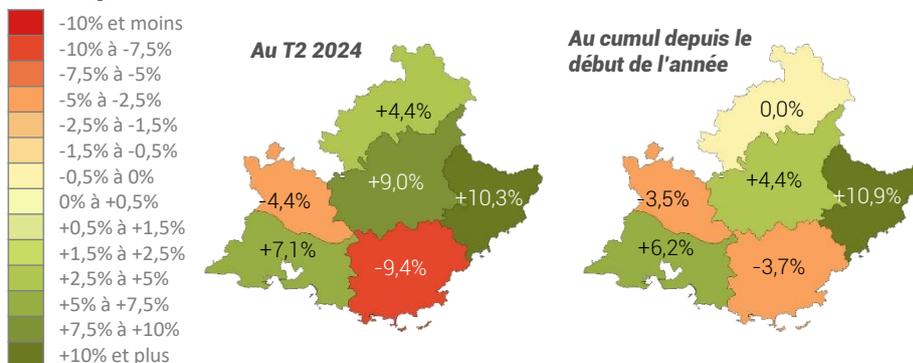
Unité : évolution en valeur par rapport à n-1

À l'échelle régionale

En base 100 à 2017



Par départements



Niveau trimestriel du carnet de commandes des entreprises de Travaux Publics

Unité : nombre de mois



Source : Enquête trimestrielle FRTP / CERC PACA

+1,7%

d'évolution du chiffre d'affaires entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024 pour les entreprises de Travaux Publics

Après un 1^{er} trimestre 2024 orienté à +1,1%, le chiffre d'affaires Travaux Publics progresse encore de +3,7% au 2^{ème} trimestre 2024, plaçant le 1^{er} semestre 2024 à +1,7% (hors effet prix*). L'activité Travaux Publics reste donc robuste en 2024 et se maintient au-dessus de son niveau pré-Covid.

- Hormis dans le secteur de l'énergie, la hausse d'activité de ce trimestre s'observe dans tous les métiers. De même, au cumul sur 2024 et en valeur, elle se révèle stable à positive pour tous les secteurs d'activité hormis l'énergie.
- À l'échelle des départements, l'activité Travaux Publics est dynamique dans les Alpes-de-Haute-Provence (+9% au 2^{ème} trimestre 2024 et +4% depuis le début de l'année), les Hautes-Alpes (+4% au 2^{ème} trimestre 2024 et 0% depuis le début de l'année), les Alpes-Maritimes (+10% au 2^{ème} trimestre 2024 et +11% depuis le début de l'année) et les Bouches-du-Rhône (+7% au 2^{ème} trimestre 2024 et +6% depuis le début de l'année), beaucoup moins dans le Var (-9% au 2^{ème} trimestre 2024 et -4% depuis le début de l'année) et en Vaucluse (-4% au 2^{ème} trimestre 2024 et -3% depuis le début de l'année).

*L'index TP01 de l'INSEE, indice de référence pour mesurer l'effet prix dans l'activité Travaux Publics, a progressé de +0,9% entre le 2^{ème} trimestre 2023 et le 2^{ème} trimestre 2024 et de +1,1% sur les 6 premiers mois de 2024. Après une forte inflation enregistrée entre fin 2021 et début 2023 (l'indice TP01 a par exemple grimpé jusqu'à +11,8% fin juin 2022 en glissement annuel), celle-ci semble donc se contracter depuis plusieurs mois et n'a plus qu'un impact minime dans l'évolution du chiffre d'affaires.

9,8 mois

de carnet de commandes pour les entreprises de Travaux Publics à fin juin 2024

Avec 9,8 mois de travail garanti au 2^{ème} trimestre 2024 pour les entreprises de Travaux Publics de la région, les carnets de commande poursuivent leur hausse entamée depuis plus d'un an et s'affichent à leur plus haut niveau historique.

- Les carnets de commandes progressent, ou se stabilisent à minima, dans tous les secteurs d'activité. Tous les métiers possèdent ainsi une visibilité supérieure à 7 mois, souvent même supérieure à trois trimestres. Le génie civil possède l'agenda le plus garni, avec une visibilité jusqu'à l'automne 2025, suivi de près par le secteur énergétique, qui a rempli son agenda pour les 11 prochains mois.

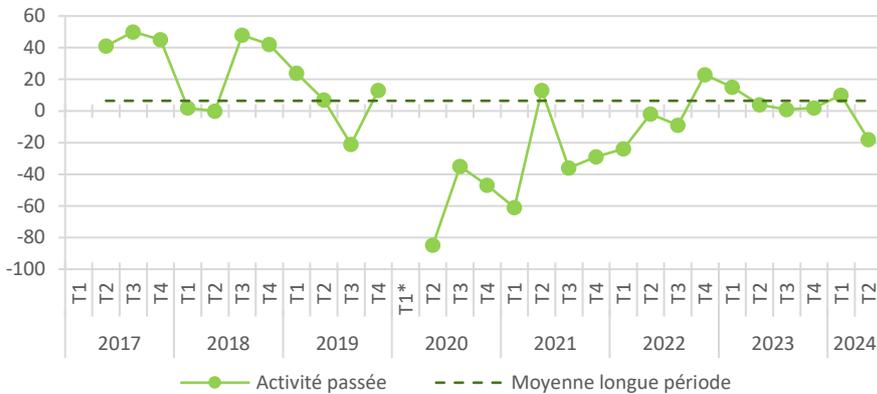




➤ Malgré une activité globalement bonne, les chefs d'entreprises s'inquiètent d'un manque de visibilité

Évolution de l'opinion des chefs d'entreprises de Travaux Publics sur leur activité récente

Unité : solde d'opinion



-18

solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité du T2 2024

Selon la dernière enquête trimestrielle menée par la FNTP, seules 7% des entreprises de Travaux Publics de la région ont enregistré une hausse de leur activité au 2^{ème} trimestre 2024 (-23 points en un trimestre et pire niveau historique depuis le trimestre de confinement) et 25% ont enregistré une baisse (+5 points en un trimestre). La très faible proportion d'entreprises satisfaites fait mécaniquement chuter le solde d'opinion (-28 points en un trimestre, pour se placer 24 points sous sa moyenne longue période). Malgré un niveau d'activité globalement bon, des contraintes semblent avoir limité la capacité de production des entreprises entre avril et juin 2024, notamment des conditions climatiques particulièrement difficiles (de fait, plus d'un tiers des entreprises interrogées indiquent avoir été limitées par des contraintes climatiques au 2^{ème} trimestre 2024, quand la moyenne oscille globalement autour des 8%).

-4

solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité envisagée au T3 2024

En ce qui concerne l'activité prévue au 3^{ème} trimestre 2024, les entreprises de Travaux Publics de la région sont à la fois plus nombreuses qu'au trimestre précédent à anticiper une augmentation de leur chiffre d'affaires (14%, soit +4 points en un trimestre) et à envisager une diminution (18%, soit +5 points en un trimestre), témoignant d'un soupçon d'incertitudes pour les mois à venir*.

*À ce titre, l'enquête a été réalisée en pleine campagne législative nationale, ajoutant une incertitude politique au contexte macro-économique difficile, sans négliger l'impact inconnu que pouvaient potentiellement avoir les Jeux Olympiques à Marseille.

83%

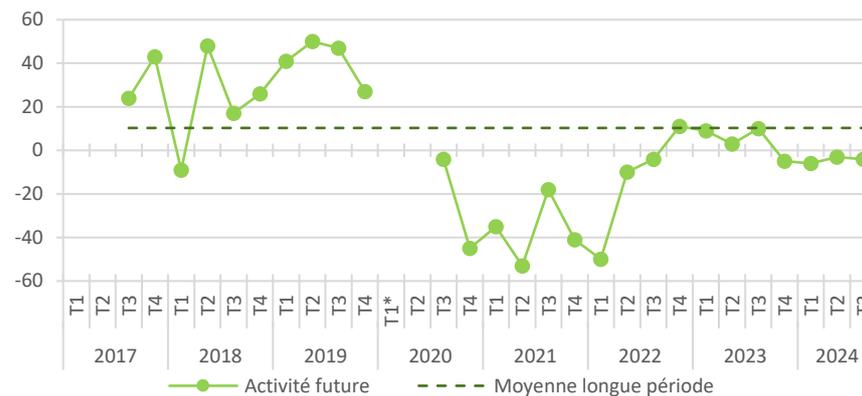
des entreprises de Travaux Publics limitées dans leur production au T2 2024

83% des entreprises de Travaux Publics indiquent avoir été limitées dans leur production au 2^{ème} trimestre 2024. Au-delà des contraintes climatiques (voir plus haut), la crainte principale réside dans le manque de demande (53% des entreprises interrogées sont concernées, en hausse de +33 points par rapport au trimestre précédent), alors que cet item avait tendance à diminuer depuis un an. À l'inverse, les craintes s'amenuisent sur le volet financier (16% des entreprises interrogées, en baisse de -5 points en un trimestre) et surtout sur le manque de main-d'œuvre (33% des entreprises interrogées, -21 points en trois mois).

Note : Solde d'opinion = écart entre % des réponses « en hausse » et % des réponses « en baisse ».

Évolution de l'opinion des chefs d'entreprises de Travaux Publics sur leur activité future

Unité : solde d'opinion



Pourcentage d'entreprises de Travaux Publics n'ayant pas de limites à l'accroissement de leur production

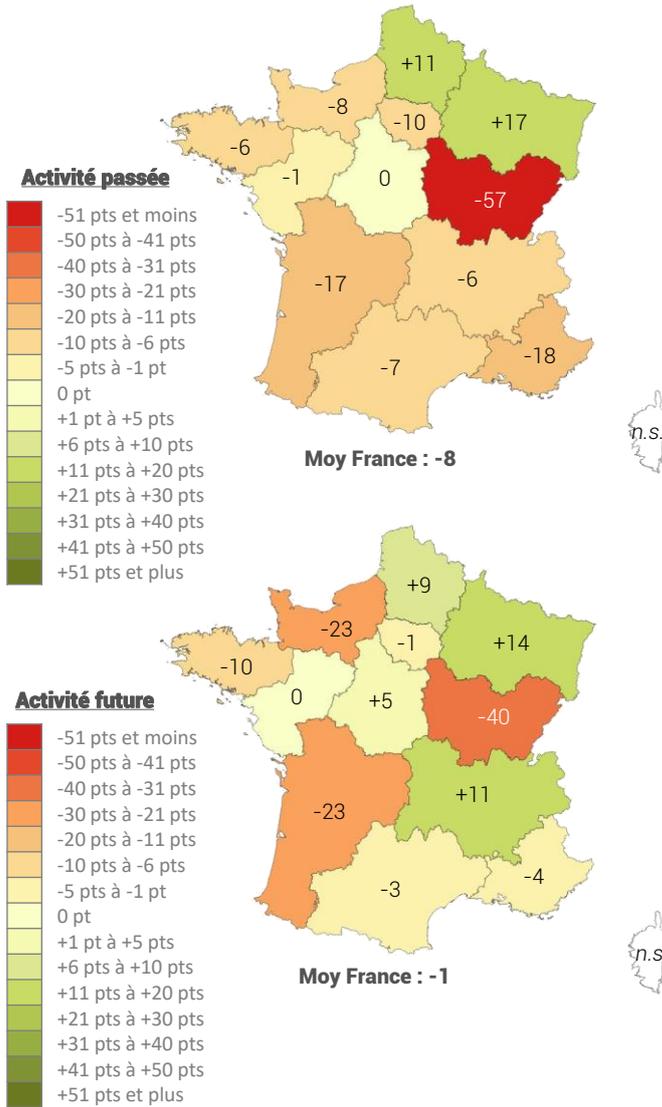
Unité : % d'entreprises



Source : Enquête trimestrielle FNTP / INSEE



Solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité passée et leur activité future enregistré au T2 2024 dans chaque région de France métropolitaine

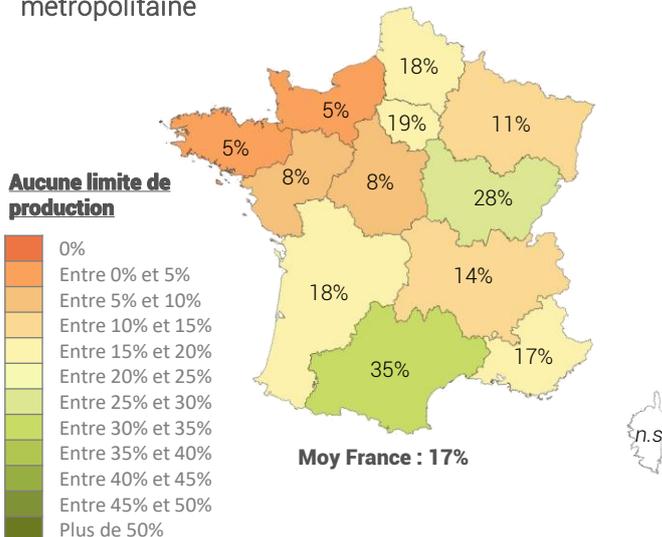


- Le ressenti des entreprises de Travaux Publics sur leur activité du 2^{ème} trimestre 2024 diffère selon les régions. Ainsi, il est nettement positif dans les Hauts-de-France et dans le Grand Est, comme anticipé (dans ces deux régions, le solde d'opinion sur l'activité prévue au 2^{ème} trimestre 2024 avait respectivement grimpé de 32 points et 75 points par rapport au trimestre précédent) alors qu'il est très bas en Bourgogne-Franche-Comté (ici, au contraire des deux précédentes régions, l'activité s'est probablement moins bien portée qu'anticipée car le solde d'opinion sur l'activité du 2^{ème} trimestre 2024 avait progressé de 72 points en un trimestre). De manière générale, sur l'ensemble du pays, le solde d'opinion sur l'activité passée reste bien en-deçà de sa moyenne longue période même s'il progresse légèrement par rapport au trimestre précédent (+6 points). À ce titre, Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des quatre régions (avec Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie) à voir le solde d'opinion sur l'activité passée diminuer entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre 2024.

- De même, la vision des entreprises sur leur activité à venir à l'été 2024 n'est pas la même d'une région à l'autre : les entrepreneurs de Centre-Val de Loire, des Hauts-de-France, d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Grand Est sont ainsi plus optimistes que ceux de Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté. Mais de manière générale, le solde d'opinion sur l'activité future diminue entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre (-8 points à l'échelle nationale, où seule la région Centre-Val de Loire voit son solde d'opinion gagner quelques points), dans un contexte d'incertitudes économiques et politiques.

- 83% des entreprises de Travaux Publics du pays indiquent avoir été limitées dans leur production au 2^{ème} trimestre 2024, un pourcentage stable par rapport au trimestre précédent. Au cœur d'un printemps particulièrement pluvieux, les contraintes climatiques ont ralenti l'activité dans de nombreuses régions (le pourcentage d'entreprises indiquant avoir été limitées par des contraintes climatiques au 2^{ème} trimestre 2024 a par exemple progressé de plus de 25 points ce trimestre en Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et de plus de 10 points en Bourgogne-Franche-Comté), même si le manque de main-d'œuvre et le manque de demande restent les principaux facteurs limitants dans la plupart des régions du pays.

Pourcentage d'entreprises de Travaux Publics qui ne sont pas limitées dans leur capacité productive au T2 2024 dans chaque région de France métropolitaine



Source : Enquête trimestrielle FNTP / INSEE

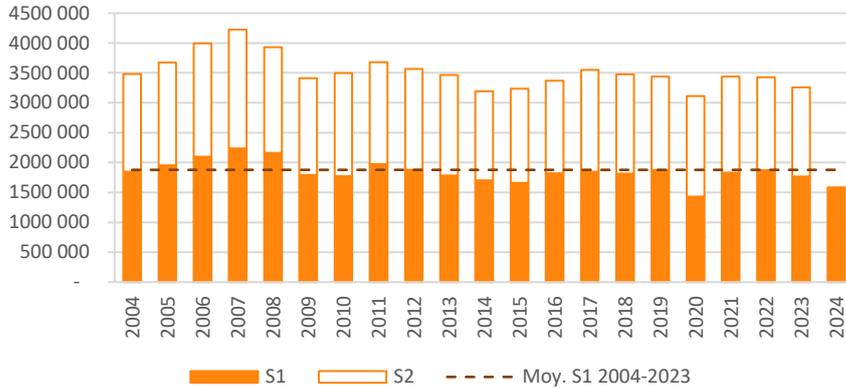


➤ La production de BPE reste impactée par la crise de la construction neuve

La production de matériaux	Au T2 2024	Évol. par rapport au T2 2023	Au cours du 1er semestre 2024	Évol. par rapport au S1 2023
Production de BPE	819 290 m ³	-8,0% ▼	1 584 060 m ³	-10,4% ▼

Production de BPE au 1^{er} semestre puis sur le reste de l'année

Unité : m³ de BPE produits



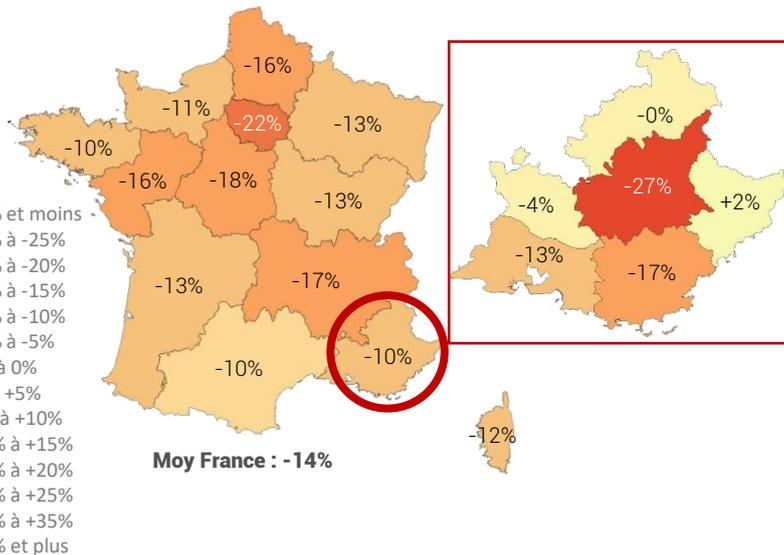
-10%

de BPE produits au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023

Alors que le secteur du Bâtiment est en crise, il entraîne dans son sillage le premier maillon de sa chaîne de valeur, le béton prêt à l'emploi. Au 1^{er} semestre 2024, la production régionale de BPE s'est ainsi repliée de -10,4% par rapport à un an plus tôt, alors même que le 1^{er} semestre 2023 s'orientait déjà à la baisse. Les résultats de ce semestre s'inscrivent dans une tendance lourde puisque l'on enregistre les septième et huitième trimestres consécutifs de baisse en glissement annuel. Les chiffres de la construction neuve ne semblent pas apporter d'amélioration à court terme, même si le redémarrage des autorisations, du côté des logements individuels groupés et des bâtiments non-résidentiels pour l'instant, offre une lueur d'espoir au secteur du béton prêt à l'emploi.

Évolution du volume de BPE produit au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023 dans chaque région de France métropolitaine et dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur

- La chute de la production de BPE est d'une remarquable homogénéité sur l'ensemble du pays, signe d'une crise de la construction neuve généralisée.
- À l'échelle des territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les dynamiques diffèrent légèrement. Ainsi, le département des Alpes-de-Haute-Provence enregistre la baisse la plus forte sur les six premiers mois de 2024 ; mais les volumes produits au 1^{er} semestre 2023 étaient particulièrement élevés, dans le sillage d'un marché résidentiel neuf dynamique. De fait, le volume de BPE produit dans ce département sur le 1^{er} semestre 2024 reste conforme à son niveau moyen des dix dernières années. De même dans les Hautes-Alpes, où les livraisons de BPE sont restées stables entre les 1^{ers} semestres 2023 et 2024, c'est-à-dire au-dessus de leur niveau moyen des quinze dernières années à la faveur des fortes mises en chantier de 2023. Dans les Alpes-Maritimes, la production de BPE progresse légèrement par rapport à un 1^{er} semestre 2023 moyen et reste sous ses niveaux moyens de longue période. Dans le Var et en Vaucluse, l'activité BPE poursuit sa tendance baissière après des niveaux plutôt élevés en 2021 et 2022. Enfin, dans les Bouches-du-Rhône, les livraisons de BPE continuent de régresser, alors même que les volumes produits n'ont jamais vraiment redécollé depuis le premier confinement.



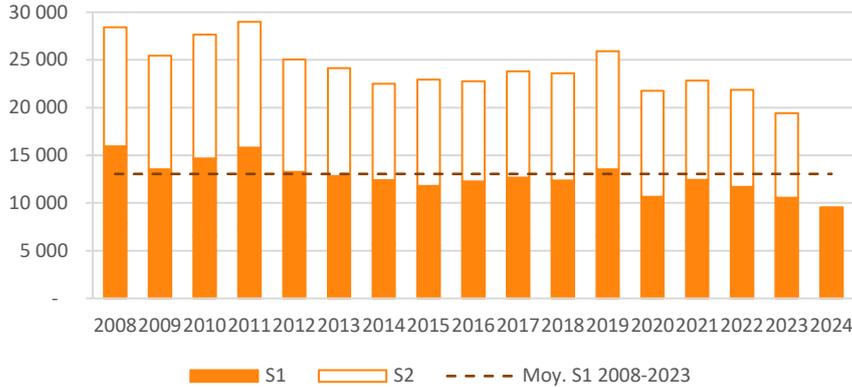


➤ La production de granulats est également en repli

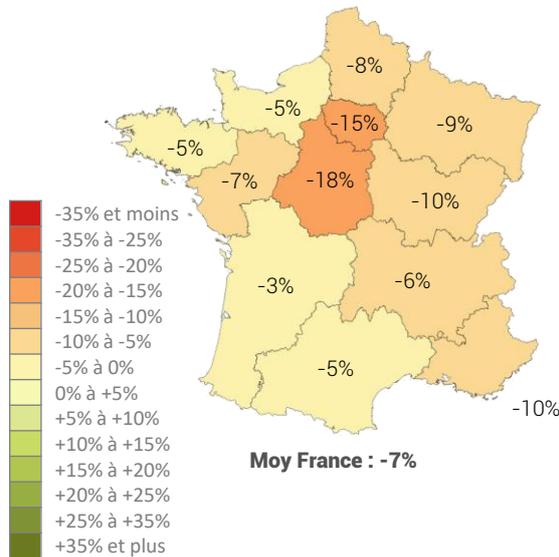
La production de matériaux	Au T2 2024	Évol. par rapport au T2 2023	Au cours du 1er semestre 2024	Évol. par rapport au S1 2023
Production de Granulats	5 040 kT	-9,0% ▼	9 530 kT	-9,7% ▼

Production de granulats au 1^{er} semestre puis sur le reste de l'année

Unité : kT de granulats produits



Évolution du volume de granulats produit au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023 dans chaque région de France métropolitaine



-10%

de granulats produits au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023

Le secteur des granulats n'échappe pas non plus à la morosité ambiante puisque la production régionale de granulats s'est contractée de -9,7% sur 1^{er} semestre 2024 par rapport au même semestre de 2023. Il s'agit ici des cinquième et sixième trimestres consécutifs de baisse en glissement annuel et du deuxième plus mauvais semestre depuis le début du suivi statistique en 2008, juste après le 2^{ème} semestre 2023. La production de granulats atteint donc un point bas historique sur les douze derniers mois. Malgré une activité Travaux Publics globalement positive dans la région, l'activité granulats paie sans doute le ralentissement observé sur le métier de la route (qui a enchaîné 4 trimestres consécutifs de baisse – en volume de travaux – entre le 2^{ème} trimestre 2023 et le 1^{er} trimestre 2024) et l'utilisation de plus en plus importante de matériaux secondaires (19% de la production régionale de ressources minérales en 2021, +6 points en un an).

- La chute de la production de granulats est visible sur l'ensemble du pays, avec plus ou moins d'intensité. Malgré une activité Travaux Publics plutôt résiliente, la production granulats pâtit sûrement de la faiblesse des segments de la route et des terrassements, tendance qui n'est pas seulement valable en Provence-Alpes-Côte d'Azur.





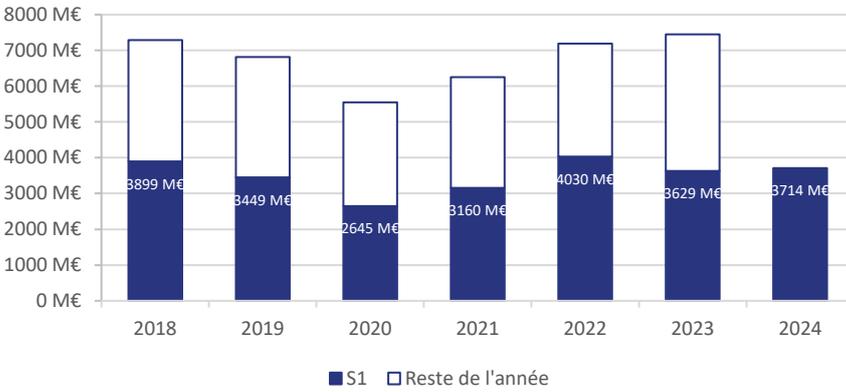
➤ Mauvais deuxième trimestre pour la commande publique régionale

Montants des marchés publics de travaux publiés	Au T2 2024	Évol. par rapport au T2 2023	Au cours du 1er semestre 2024	Évol. par rapport au S1 2023
Total des AO publiés	1810 M€	-13,5% ▼	3710 M€	+2,3% ▲
dont TP*	510 M€	-22,4% ▼	1050 M€	-5,2% ▼
dont Bâtiment*	740 M€	-6,6% ▼	1540 M€	+13,1% ▲
dont pôle local	920 M€	+12,5% ▲	1840 M€	+8,5% ▲
dont conseils territoriaux	110 M€	-3,3% ▼	290 M€	+30,6% ▲
dont État	250 M€	-54,4% ▼	570 M€	-19,8% ▼
dont autres	520 M€	-13,3% ▼	1010 M€	+1,1% ▲

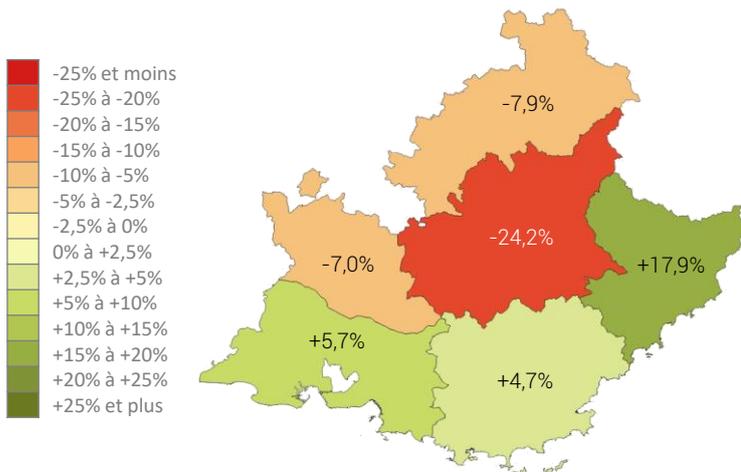
*Une partie des appels d'offre recouvre les deux secteurs d'activité sans distinction, et n'ont donc pas pu être recensés ici.

Montant des marchés publics de travaux publiés au 1^{er} semestre puis sur le reste de l'année

Unité : M€



Évolution du montant de la commande publique pour des achats de travaux réalisée au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



+2,3%

d'achats publics de travaux (en valeur) au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023

Pour la première fois depuis un an, le montant de la commande publique pour des marchés de travaux a diminué dans la région au 2^{ème} trimestre 2024, même si le très haut niveau du 2^{ème} trimestre 2023 invite à nuancer quelque peu cette baisse. Pour autant, le recul du 2^{ème} trimestre ramène les achats publics de travaux, au cumul sur les six premiers mois de 2024, sous les niveaux de 2022. On est même désormais en-dessous du niveau de 2018, deuxième meilleure année de l'histoire, témoignant d'un réel ralentissement des achats publics de travaux ce printemps (en partie du au ralentissement de l'inflation).

- *Hormis le pôle local, porté par le cycle électoral, tous les acheteurs affichent une baisse de leurs achats publics de travaux en valeur ce trimestre, même si l'effet de base joue un rôle non négligeable. De fait, le très bon premier trimestre maintient la valeur des achats cumulée depuis le début de l'année au-dessus du niveau enregistré sur la même période l'année dernière (à part pour l'État, dont l'année 2023 avait été exceptionnellement élevée).*
- *Les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur présentent des dynamiques différentes. Ainsi, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le montant de la commande publique a diminué de presque un quart entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024, notamment à cause d'un 1^{er} trimestre 2024 très bas (-54% par rapport au 1^{er} trimestre 2023, alors que le 2^{ème} trimestre 2024 montre lui une progression de +18% des achats par rapport à un an plus tôt). Les fortes intempéries ayant eu lieu dans ce département à l'automne 2023 ont bouleversé les plans des acheteurs publics, contraints de financer en urgence des travaux de reconstruction et de reporter ou annuler les projets prévus en 2024. Les Hautes-Alpes, elles aussi touchées par les intempéries de l'automne 2023 même si ce fut dans une moindre mesure, suivent le même schéma : un 2^{ème} trimestre positif (+7%) qui ne suffit pas à compenser la perte des trois premiers mois de l'année (-15% en un an). En Vaucluse, le mauvais 2^{ème} trimestre 2024 (-49% par rapport au 2^{ème} trimestre 2023) entraîne le bilan de l'année dans le rouge. Le département du Var a également connu un mauvais 2^{ème} trimestre 2024 (-24% par rapport au 2^{ème} trimestre 2023) mais le très bon 1^{er} trimestre (+60%) maintient les achats publics en positif sur les six premiers mois de 2024. Enfin, dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône, les achats publics progressent au 1^{er} semestre 2024, portés par deux trimestres en positif.*





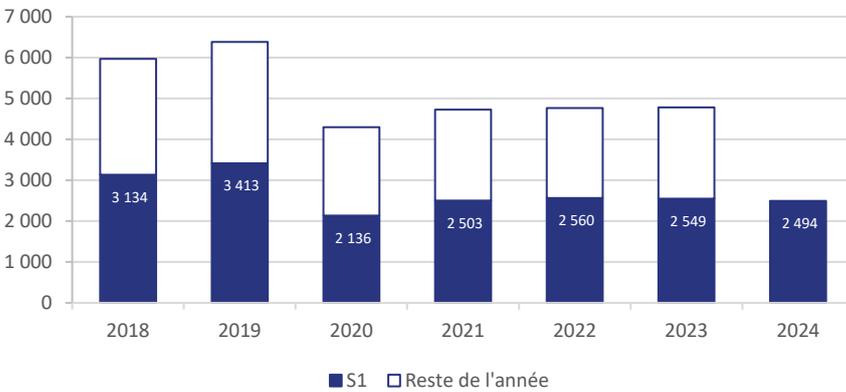
➤ Les achats publics de travaux poursuivent leur lente décrue

Nombre de marchés publics de travaux publiés	Au T2 2024	Évol. par rapport au T2 2023	Au cours du 1er semestre 2024	Évol. par rapport au S1 2023
Total des AO publiés	1 310	-3,1% ▼	2 490	-2,2% ▼
dont TP*	460	-2,5% ▼	840	-8,2% ▼
dont Bâtiment*	680	-3,6% ▼	1 310	+1,2% ▲
dont pôle local	760	-0,9% ►	1 440	-3,6% ▼
dont conseils territoriaux	90	+8,9% ▲	180	+8,2% ▲
dont État	170	-6,7% ▼	310	+3,7% ▲
dont autres	300	-9,2% ▼	570	-4,4% ▼

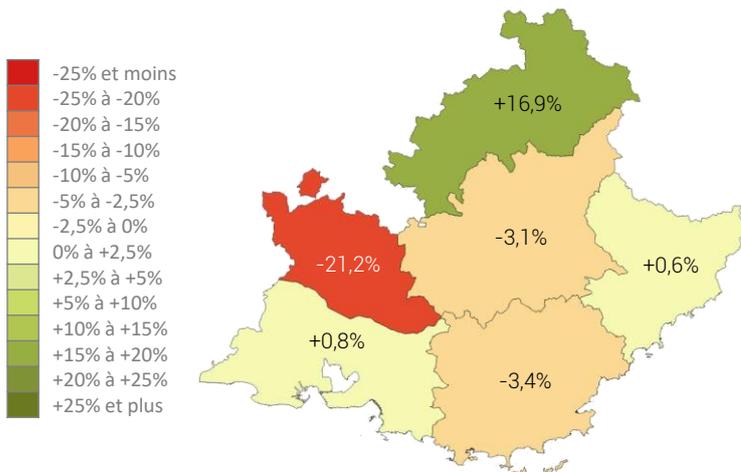
*Une partie des appels d'offre recouvre les deux secteurs d'activité sans distinction, et n'ont donc pas pu être recensés ici.

Nombre de marchés publics de travaux publiés au 1^{er} semestre puis sur le reste de l'année

Unité : nombre de marchés publiés



Évolution du nombre d'achats publics de travaux effectués au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023 dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



-2,2%

d'appels d'offres publics de travaux publiés au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023

Le nombre de marchés publiés affiche également une baisse au 2^{ème} trimestre 2024, laissant le niveau cumulé des six premiers mois de 2024 sous le niveau moyen enregistré entre 2021 et 2023. Après de nombreux trimestres de stabilité, les achats publics, en volume, semblent donc marquer le pas ce printemps.

- La commande publique du pôle local, qui a nettement augmenté en valeur en 2024, affiche au contraire une baisse de son volume sur la période*. À l'inverse, on observe une augmentation des achats publics de la part des conseils territoriaux en 2024, mais l'année 2023 avait été catastrophique pour cet échelon. Concernant les autres acheteurs publics, la baisse du volume des achats se confirme, même si l'État reste dans le vert sur les six premiers mois de 2024*.

- L'évolution du volume d'achats publics de travaux diffère également selon les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais d'une manière décorrélée des évolutions en valeur*. Ainsi, les appels d'offres publiés au 1^{er} semestre 2024 sont en baisse de -3% dans le Var par rapport au 1^{er} semestre 2023, alors que la valeur des achats progresse de +5% sur la période. À l'inverse, le volume des achats publics de travaux ont progressé de +17% dans les Hautes-Alpes sur les six premiers mois de 2024, contre une évolution en valeur orientée à -8%. Dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône, le volume d'achats publics de travaux progresse moins vite que leurs montants ce semestre (respectivement +0,6% et +0,8% en volume contre +18% et +6% en valeur), tandis qu'il diminue à l'inverse beaucoup plus fortement en Vaucluse (-21% en volume contre -7% en valeur). Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le nombre d'appels d'offres publics de travaux diminue légèrement au 1^{er} semestre 2024 après un boom des achats fin 2023 suite aux fortes intempéries ayant touchées ce département.

*Cette différence entre valeur et volume de la commande publique peut s'expliquer par l'inflation, qui fait mécaniquement progresser les coûts des projets, par un moindre allotissement des achats de travaux, ce qui fait à la fois baisser le nombre de marchés passés et augmenter leur montant, ainsi que par la nature même de certains projets (dans un contexte de resserrement économique, priorité est probablement donnée au lancement de projets plus structurants).

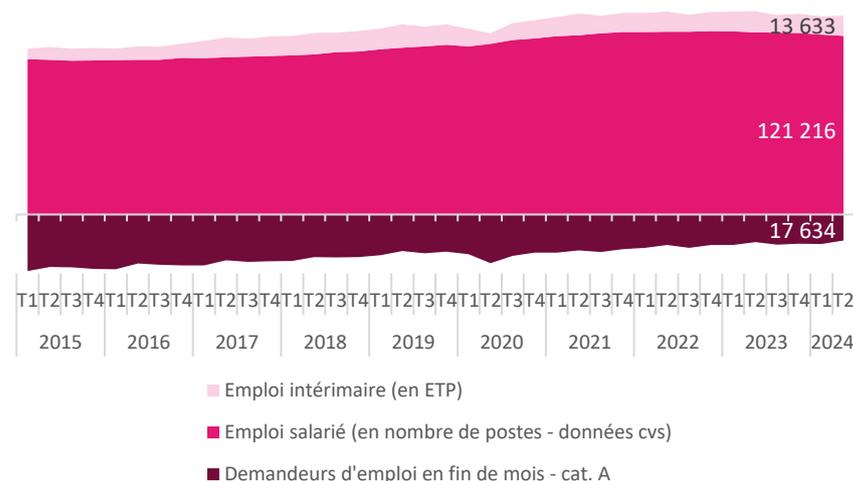




➤ Le marché de l'emploi impacté par le ralentissement économique

Emploi dans la Construction		Évol. 1 an	
Nombre de postes salariés (à fin juin 2024)	121 216	-2,0%	▼
Nombre d'intérimaires (en équivalent temps plein - moy. 2e trim. 2024)	13 633	-4,5%	▼
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (à fin juin 2024)	17 634	-5,7%	▼

Nombre de postes salariés, d'intérimaires (en équivalent temps plein) et de demandeurs d'emploi (catégorie A) à chaque fin de trimestre dans la Construction



Alors que le nombre de postes salariés dans la Construction a progressé sans interruption depuis fin 2015, même lors de la crise Covid, l'emploi salarié s'est stabilisé en 2022 et décroît même légèrement depuis l'été 2023. Ainsi, en juin 2024, le nombre de postes salariés dans le secteur Construction régional s'affiche 2% sous son volume de juin 2023.

L'emploi intérimaire, considéré comme la variable d'ajustement de la main-d'œuvre pour faire face aux variations d'activité, a de son côté été moins sollicité par les entreprises de la Construction de la région ce trimestre qu'il y a un an. Mais l'emploi intérimaire est très sensible aux événements conjoncturels, et le printemps très pluvieux observé sur la région peut expliquer ce recul. La vision de long-terme suggère plutôt une relative stabilité de l'emploi intérimaire depuis les déconfinements de l'été 2020.

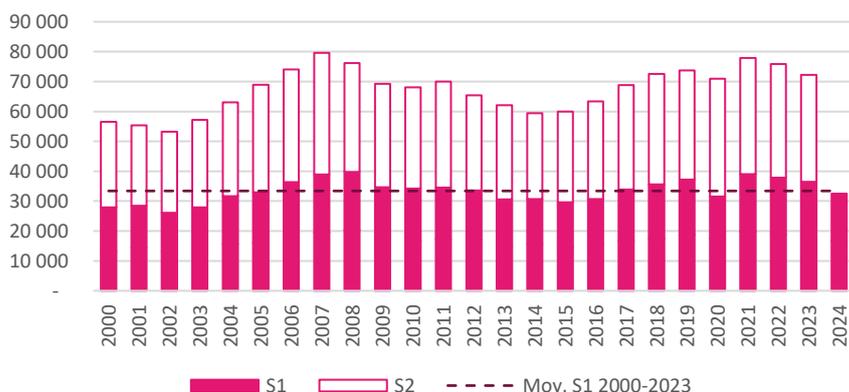
Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (c'est-à-dire les personnes sans activité et tenues de chercher un emploi) dans le secteur Construction continue de refluer : il cède ce trimestre encore 6% de son volume du 2^{ème} trimestre 2024. Le nombre de demandeurs d'emploi dans la Construction a ainsi perdu plus de 20 000 unités en neuf ans dans la région, signe que les sorties de chômage restent bien plus nombreuses que les entrées.

Ces trois indicateurs suggèrent donc que, malgré le ralentissement réel de l'activité depuis un an, il n'y a pas, à ce jour, de grandes vagues de licenciement. Les entreprises de la Construction semblent plutôt encore adeptes d'un statu quo, en ajustant à la marge leurs permanents (non-remplacement de départs à la retraite ou de départs volontaires, non-renouvellement de contrats temporaires, mise en activité partielle) tout en maintenant une « réserve » constante de ressources avec l'emploi intérimaire. La résilience du secteur Construction, comme probablement la crainte de ne plus réussir à recruter lorsque l'activité redémarrera, expliquent cette stabilité de l'emploi.

Corolaire au maintien de l'emploi dans une période de ralentissement de l'activité, les intentions d'embauche reculent : au 1^{er} semestre 2024, les déclarations préalables à l'embauche enregistrées par l'URSSAF dans le secteur Construction se sont repliées de -11% par rapport au 1^{er} semestre 2023 et même de -12,5% sur le seul 2^{ème} trimestre 2024, soit les neuvième et dixième trimestres consécutifs de baisse en glissement annuel. Tous les contrats sont concernés par cette baisse, avec toutefois une intensité légèrement moins marquée pour les CDD de courte durée (moins d'un mois), signe d'une certaine frilosité dans le secteur.

Déclarations préalables à l'embauche dans la Construction	Au T2 2024	Évol. par rapport au T2 2023	Au cours du 1 ^{er} semestre 2024	Évol. par rapport au S1 2023
Nombre total de DPAE	15 800	-12,5%	32 450	-11,0%
dont CDD courte durée (moins d'un mois)	2 270	-4,8%	4 470	-7,4%
dont CDD longue durée (plus d'un mois)	5 430	-17,6%	11 270	-14,2%
dont CDI	8 100	-10,8%	16 720	-9,7%

Nombre de déclarations préalables à l'embauche recensées dans la Construction au 1^{er} semestre puis sur le reste de l'année

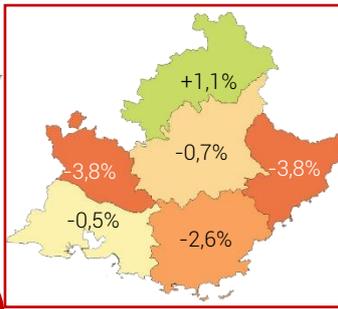
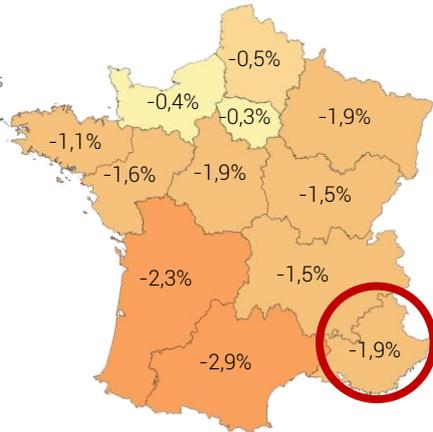


Note : Le secteur « Construction » s'entend comme défini par l'INSEE dans sa nomenclature NAF. Il recouvre les codes APE se rapportant au gros-œuvre, au second-œuvre, aux travaux publics mais également aux métiers de la promotion immobilière et des loueurs de matériel. En revanche, il ne couvre pas les métiers de l'industrie des matériaux.



Évolution par rapport au 1^{er} semestre 2023 du nombre moyen de postes salariés, d'intérimaires (en équivalent temps plein), de demandeurs d'emploi (catégorie A) et de déclarations préalables à l'embauche enregistrés dans la Construction au 1^{er} semestre 2024 dans chaque région de France métropolitaine et les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur

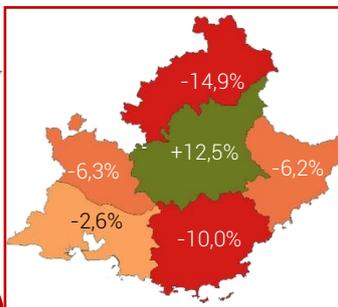
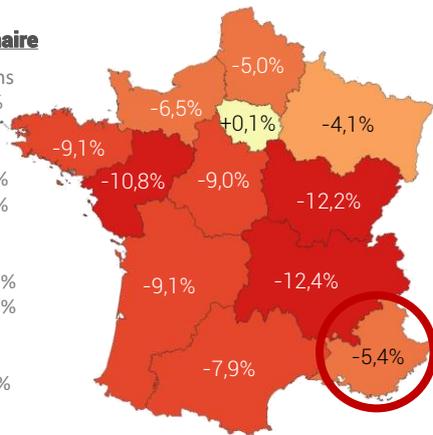
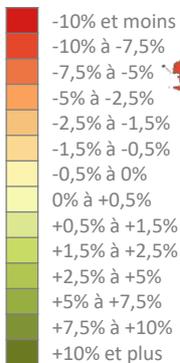
Emploi salarié



Moy France : -1,4%

-3,4%

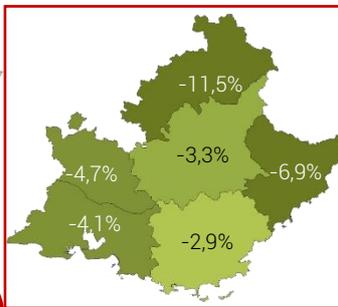
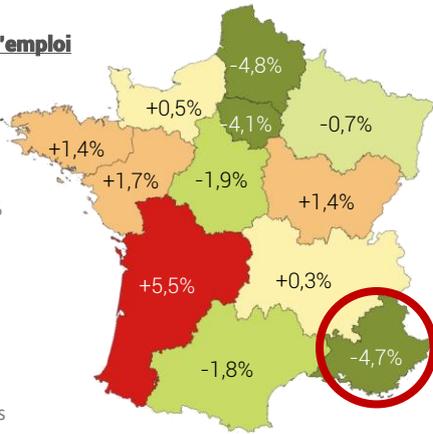
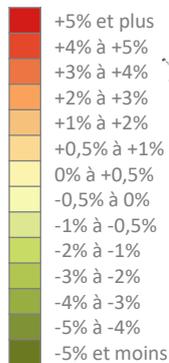
Emploi intérimaire



Moy France : -6,8%

+2,4%

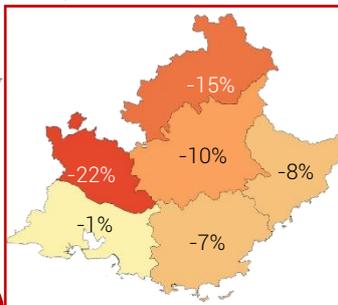
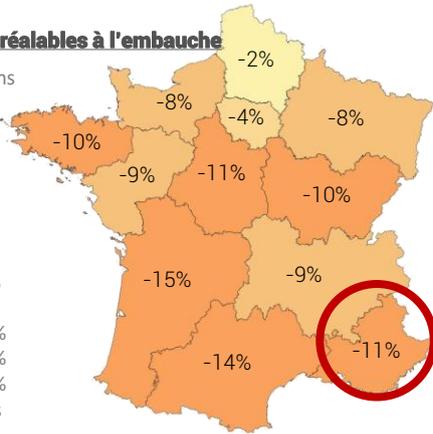
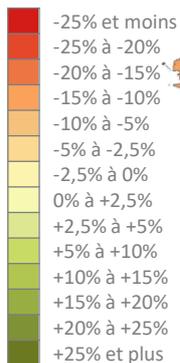
Demandeurs d'emploi



Moy France : -1,7%

-2,4%

Déclarations préalables à l'embauche



Moy France : -9%

-17%

- Le recul de l'emploi-salarié dans la Construction s'observe sur l'ensemble du pays. De même, toutes les régions affichent un net recul de l'emploi intérimaire sur le 1^{er} semestre 2024 par rapport à un an plus tôt (à l'exception de l'Île-de-France, encore portée par les Jeux Olympiques), ainsi qu'un fort repli des embauches. En revanche, la réponse à ce ralentissement de l'emploi sur le marché des demandeurs d'emploi n'est pas la même partout. Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine, le nombre de demandeurs d'emploi a fortement progressé entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024. C'est également le cas dans les autres régions de l'ouest du pays, ainsi qu'en Bourgogne-Franche-Comté et en Auvergne-Rhône-Alpes. À l'inverse, il continue de diminuer dans les autres régions de France, et même fortement en Île-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans les Hauts-de-France, témoignant d'un comportement disparate sur le marché de l'emploi selon les spécificités de chaque territoire.

- Les comportements diffèrent également lorsque l'on zoome dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le département des Hautes-Alpes est ainsi le seul de la région à enregistrer une progression de l'emploi-salarié au 1^{er} semestre 2024. Et alors que les embauches se sont repliées de -15% dans ce département sur la période, il est aussi celui avec la plus forte baisse des demandeurs d'emploi. Le département des Alpes-de-Haute-Provence est de son côté le seul à enregistrer une progression de l'emploi intérimaire sur les six premiers mois de 2024, probablement en réponse aux travaux exceptionnels engagés suite aux intempéries de l'automne 2023. Malgré cela, l'emploi-salarié reflue légèrement dans ce département. Dans les Alpes-Maritimes et le Var, les indicateurs de l'emploi sont tous mal orientés à l'exception du chiffre des demandeurs d'emploi. Le Vaucluse affiche la plus forte baisse de l'emploi-salarié et des embauches. Enfin, le marché de l'emploi semble le plus résilient dans les Bouches-du-Rhône, avec un faible fléchissement de l'emploi-salarié, la baisse la moins forte de l'emploi intérimaire et une quasi-stabilisation des embauches.

Note : Le secteur « Construction » s'entend comme défini par l'INSEE dans sa nomenclature NAF. Il recouvre les codes APE se rapportant au gros-œuvre, au second-œuvre, aux travaux publics mais également aux métiers de la promotion immobilière et des loueurs de matériel. En revanche, il ne couvre pas les métiers de l'industrie des matériaux.

Sources : ACOSS-URSSAF / URSSAF – données cvs
Pôle emploi / DARES – données brutes

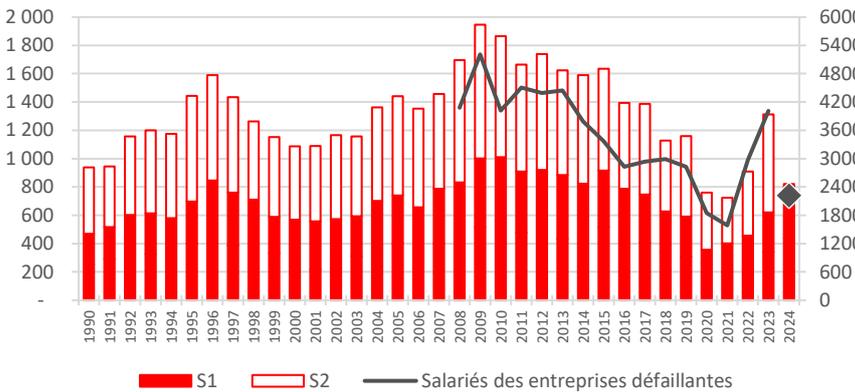




➤ Les défaillances d'entreprises de la construction restent orientées à la hausse... ce qui n'empêche pas la croissance des immatriculations

Les défaillances d'entreprises de la Construction	Au T2 2024	Évol. par rapport au T2 2023	Au cours du 1er semestre 2024	Évol. par rapport au S1 2023
Nombre d'entreprises sous le coup de procédures judiciaires	390	+38% ▲	820	+33% ▲
Effectif salarié concerné par ces défaillances	910	+1% ▲	2 220	+22% ▲

Nombre d'entreprises de la construction sous le coup de procédure judiciaires au 1^{er} semestre puis sur le reste de l'année, et nombre de salariés concernés (sur l'ensemble de l'année)



+33%

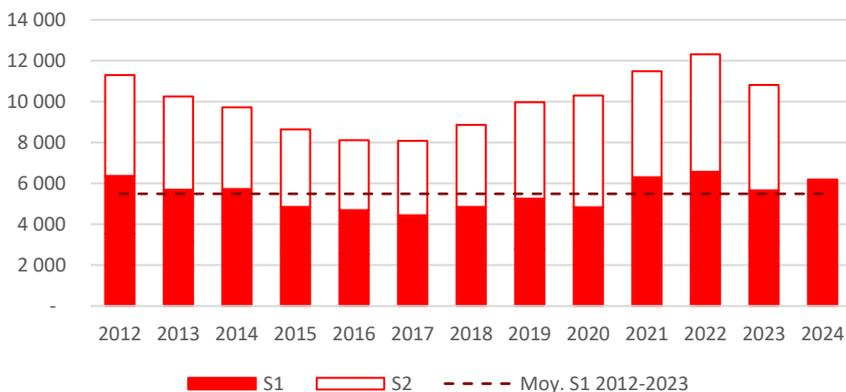
de défaillances d'entreprises de la Construction au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023

Après être tombées à un niveau historiquement bas en 2020 et 2021, les défaillances d'entreprises de la Construction sont logiquement remontées en 2022. Mais si la hausse avait jusque là été plutôt contenue, les procédures se sont nettement accélérées en 2023, retrouvant des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis 6 ans. Et la dynamique s'accroît en 2024 : la Banque de France a recensé plus de 800 dossiers d'entreprises défaillantes dans la région au 1^{er} semestre 2024, en hausse de +33% en un an. On se rapproche ainsi des niveaux enregistrés entre 2011 et 2015, précédente crise économique mondiale, témoignant d'un climat des affaires particulièrement difficile aujourd'hui pour les entreprises, soumises à la fois à un ralentissement économique et à la nécessité de rembourser le « quoi qu'il en coûte » gouvernemental (prêts, reports d'impôts et cotisations) mis en place pour oxygéner l'Économie pendant la crise Covid.

La hausse des défaillances entraîne mécaniquement une hausse de l'effectif salarié concerné : 2 200 salariés de la Construction sont en effet touchés par les procédures de leurs entreprises au 1^{er} semestre 2024, en hausse de +22% par rapport au 1^{er} semestre 2023. On se rapproche là aussi des niveaux atteints entre 2011 et 2015, actant un climat des affaires très nuageux dans la Construction.

Les créations d'entreprises de la Construction	Au T2 2024	Évol. par rapport au T2 2023	Au cours du 1er semestre 2024	Évol. par rapport au S1 2023
Nombre d'entreprises créées	2 630	+2% ▲	6 190	+9% ▲
dont auto-entreprises	1 670	+5% ▲	3 930	+12% ▲

Nombre d'entreprises de la construction créées au 1^{er} semestre puis sur le reste de l'année



+9%

d'entreprises de la Construction créées au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023

Malgré ces défaillances, les créations d'entreprises de la Construction continuent de progresser dans la région : après un fort ralentissement en 2023 (-12% de nouvelles entreprises immatriculées par rapport à 2022), les immatriculations progressent de +9% au 1^{er} semestre 2024 par rapport au 1^{er} semestre 2023, et même de +12% pour celles avec le statut d'auto-entrepreneurs, se rapprochant dans les deux cas de leurs volumes records de 2021 et 2022. Au-delà d'une confiance robuste malgré un contexte économique difficile, ces créations d'entreprises peuvent surtout être le fait de salariés ou d'entrepreneurs ayant vu leur précédente entreprise mettre la clé sous la porte ; ces derniers retiennent donc leur chance, parfois en se spécialisant, souvent sous le statut d'auto-entrepreneur ou d'indépendant.

Note : Le secteur « Construction » s'entend comme défini par l'INSEE dans sa nomenclature NAF. Il recouvre les codes APE se rapportant au gros-œuvre, au second-œuvre, aux travaux publics mais également aux métiers de la promotion immobilière et des loueurs de matériel. En revanche, il ne couvre pas les métiers de l'industrie des matériaux.

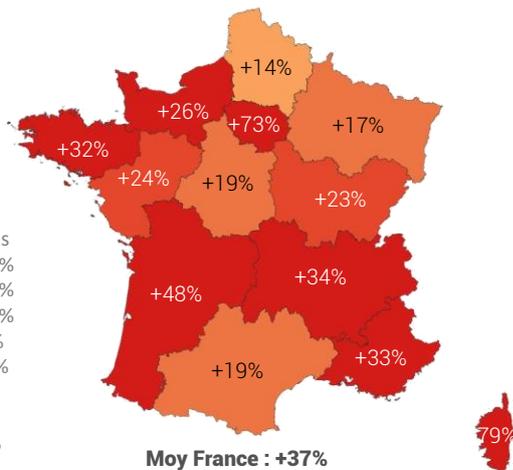
Sources : INSEE/Banque de France – données brutes



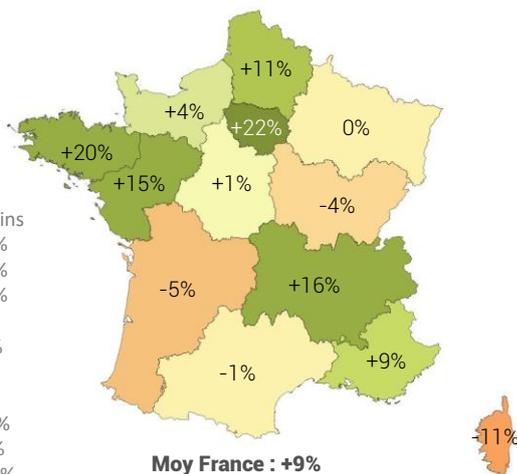


Évolution par rapport au 1^{er} semestre 2023 du nombre d'entreprises défaillantes et du nombre d'entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2024 dans chaque région de France métropolitaine

Défaillances d'entreprises



Créations d'entreprises



- Les défaillances d'entreprises de la Construction bondissent sur toute le territoire national au 1^{er} semestre 2024, avec des évolutions allant de +14% à +79% par rapport au 1^{er} semestre 2023. Si, à l'échelle du pays, on reste globalement éloigné des niveaux records atteint lors de la crise de 2008 (-12% d'entreprises défaillantes enregistrées au 1^{er} semestre 2024 sur l'ensemble du pays par rapport au niveau moyen des premiers semestres 2009 à 2016), certaines régions s'en rapprochent tout de même comme Provence-Alpes-Côte d'Azur (-9% par rapport au niveau moyen 2009-2016), voire les dépassent d'ores-et-déjà comme l'Île-de-France (+6%) ou la Corse (+32%). Et dans ces mêmes régions, plus Nouvelle-Aquitaine, le nombre de salariés concernés par ces défaillances dépasse nettement la moyenne enregistrée entre 2009 et 2016 (il reste inférieur ailleurs dans le pays même si le plafond se rapproche en Normandie).
- Ces défaillances n'empêchent pas le tissu économique de se renouveler. Ainsi, les créations d'entreprises progressent de +9% entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024 sur l'ensemble du pays, avec seulement une poignée de régions (Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Corse) où la dynamique est négative et seulement deux (Grand Est, Occitanie) où elle stagne.

Note : Le secteur « Construction » s'entend comme défini par l'INSEE dans sa nomenclature NAF. Il recouvre les codes APE se rapportant au gros-œuvre, au second-œuvre, aux travaux publics mais également aux métiers de la promotion immobilière et des loueurs de matériel. En revanche, il ne couvre pas les métiers de l'industrie des matériaux.

Sources : INSEE/Banque de France – données brutes



Avec le concours des Membres de la CERC



Et avec le concours des Membres du GIE Réseau des CERC



Sources utilisées dans cette note de conjoncture :

- SDES, Sit@del2
- SDES, ECLN
- Réseau des CERC, résultats enquête entretien-rénovation
- Enquête trimestrielle FNTP/INSEE
- Enquête trimestrielle FRTP/CERC PACA
- UNICEM
- ACOSS-URSSAF et URSSAF
- DARES
- Pôle emploi
- INSEE
- Banque de France
- Double Trade

